



SNC • LAVALIN

T3

**États financiers consolidés
intermédiaires résumés** (non audité)

Aux et pour les périodes de neuf mois se
terminant les 30 septembre 2012 et 2011

Groupe SNC-Lavalin inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(NON AUDITÉ)

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

	note	30 septembre 2012	31 décembre 2011
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 113 650 \$	1 231 049 \$
Liquidités soumises à restrictions		30 258	39 354
Créances clients		1 231 505	1 155 544
Contrats en cours		738 025	557 220
Autres actifs financiers courants		439 336	396 552
Autres actifs courants		185 463	166 563
Total des actifs courants		3 738 237	3 546 282
Immobilisations corporelles :			
Provenant des ICI	4B	3 179 980	2 637 735
Provenant des autres activités		190 187	159 883
ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	4B	368 262	350 246
ICI comptabilisés selon la méthode du coût	4B	319 627	293 241
Goodwill		629 506	639 471
Actif d'impôt sur le résultat différé		160 172	161 364
Actifs financiers non courants		394 278	412 258
Autres actifs non courants		229 031	153 521
Total de l'actif		9 209 280 \$	8 354 001 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs		1 635 277 \$	1 520 395 \$
Acomptes reçus sur contrats		337 522	316 714
Produits différés		958 344	907 118
Autres passifs financiers courants		307 802	291 031
Autres passifs courants		148 151	151 689
Dettes à court terme et tranche courante de la dette à long terme :			
Sans recours provenant des ICI	4B	612 722	327 381
Total des passifs courants		3 999 818	3 514 328
Dettes à long terme :			
Avec recours		348 501	348 369
Sans recours provenant des ICI	4B	1 735 982	1 561 377
Autres passifs financiers non courants		115 207	130 744
Provisions		248 029	224 834
Autres passifs non courants		561 534	486 217
Passif d'impôt sur le résultat différé		191 477	201 416
Total du passif		7 200 548	6 467 285
Capitaux propres			
Capital social		462 238	455 682
Résultats non distribués		1 657 681	1 543 199
Autres composantes des capitaux propres	10	(114 068)	(115 813)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin		2 005 851	1 883 068
Participations ne donnant pas le contrôle		2 881	3 648
Total des capitaux propres		2 008 732	1 886 716
Total du passif et des capitaux propres		9 209 280 \$	8 354 001 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Groupe SNC-Lavalin inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
(NON AUDITÉ)

NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LE NOMBRE
D' ACTIONS ORDINAIRES)

D'ACTION ORDINAIRES)		2012						
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin								
Capital social								
Actions ordinaires (en milliers)	Montant	Résultats non distribués	Autres composantes des capitaux propres (note 10)	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres		
Solde au début de la période	151 034	455 682 \$	1 543 199 \$	(115 813) \$	1 883 068 \$	3 648 \$	1 886 716 \$	
Résultat net pour la période	-	-	214 476	-	214 476	287	214 763	
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	(2 878)	1 745	(1 133)	-	(1 133)	
Total du résultat global de la période	-	-	211 598	1 745	213 343	287	213 630	
Dividendes déclarés (note 9)	-	-	(99 694)	-	(99 694)	-	(99 694)	
Dividendes déclarés par des filiales aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	(642)	(642)	
Rémunération provenant des options sur actions (note 7A)	-	-	10 270	-	10 270	-	10 270	
Actions émises en vertu de régimes d'options sur actions	174	7 094	(1 356)	-	5 738	-	5 738	
Actions rachetées et annulées	(176)	(538)	(6 336)	-	(6 874)	-	(6 874)	
Cession d'une filiale	-	-	-	-	-	(412)	(412)	
Solde à la fin de la période	151 032	462 238 \$	1 657 681 \$	(114 068) \$	2 005 851 \$	2 881 \$	2 008 732 \$	

NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LE NOMBRE
D' ACTIONS ORDINAIRES)

2011 ⁽¹⁾							
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin						Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capital social		Résultats non distribués	Autres composantes des capitaux propres (note 10)	Total			
Actions ordinaires (en milliers)	Montant						
Solde au début de la période	151 034	424 935 \$	1 477 211 \$	(67 480) \$	1 834 666 \$	102 654 \$	1 937 320 \$
Ajustement lié à la correction de 2010 (note 14)	-	-	(17 888)	-	(17 888)	-	(17 888)
Solde ajusté au début de la période	151 034	424 935 \$	1 459 323 \$	(67 480) \$	1 816 778 \$	102 654 \$	1 919 432 \$
Résultat net pour la période	-	-	302 811	-	302 811	8 405	311 216
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	(686)	(74 917)	(75 603)	701	(74 902)
Total du résultat global de la période	-	-	302 125	(74 917)	227 208	9 106	236 314
Dividendes déclarés (note 9)	-	-	(95 050)	-	(95 050)	-	(95 050)
Dividendes déclarés par des filiales aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	(627)	(627)
Rémunération provenant des options sur actions (note 7A)	-	-	13 230	-	13 230	-	13 230
Actions émises en vertu de régimes d'options sur actions	471	19 089	(3 610)	-	15 479	-	15 479
Actions rachetées et annulées	(649)	(1 903)	(34 174)	-	(36 077)	-	(36 077)
Rachat des participations ne donnant pas le contrôle d'AltaLink	-	-	(124 353)	(2 768)	(127 121)	(110 813)	(237 934)
Rachat d'autres participations ne donnant pas le contrôle	-	-	597	-	597	(1 226)	(629)
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	4 616	4 616
Solde à la fin de la période	150 856	442 121 \$	1 518 088 \$	(145 165) \$	1 815 044 \$	3 710 \$	1 818 754 \$

⁽¹⁾ Voir la note 14 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Groupe SNC-Lavalin inc.

COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE RÉSULTAT
(NON AUDITÉ)

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LE RÉSULTAT
PAR ACTION ET LE NOMBRE D' ACTIONS)

		TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	note	2012	2011 ⁽¹⁾	2012	2011 ⁽¹⁾
Produits par activité :					
Services		797 695 \$	597 992 \$	2 253 760 \$	1 642 533 \$
Ensembles		745 549	758 211	2 065 657	2 086 986
O&M		304 488	308 284	981 078	1 016 739
ICI		127 517	115 031	368 922	345 515
		1 975 249	1 779 518	5 669 417	5 091 773
Coûts directs liés aux activités		1 586 197	1 439 118	4 702 252	4 158 572
Marge brute		389 052	340 400	967 165	933 201
Frais de vente, généraux et administratifs		207 174	150 650	603 016	469 840
Charges financières nettes	6	35 906	30 999	96 060	84 581
Résultat avant impôt sur le résultat		145 972	158 751	268 089	378 780
Charge d'impôt sur le résultat		31 249	31 200	53 326	67 564
Résultat net pour la période		114 723 \$	127 551 \$	214 763 \$	311 216 \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :					
Actionnaires de SNC-Lavalin		114 853 \$	124 541 \$	214 476 \$	302 811 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		(130)	3 010	287	8 405
Résultat net pour la période		114 723 \$	127 551 \$	214 763 \$	311 216 \$
Résultat par action (en \$)					
De base		0,76 \$	0,83 \$	1,42 \$	2,01 \$
Dilué		0,76 \$	0,82 \$	1,42 \$	1,99 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)					
De base	8	151 035	150 889	151 061	150 888
Dilué		151 175	151 800	151 331	152 027

⁽¹⁾ Voir la note 14 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Groupe SNC-Lavalin inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL
(NON AUDITÉ)

TROIS MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

	2012			2011 ⁽¹⁾		
	Attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	Participations ne donnant pas le contrôle	Total	Attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Résultat net pour la période	114 853 \$	(130) \$	114 723 \$	124 541 \$	3 010 \$	127 551 \$
Autres éléments du résultat global :						
Écarts de change découlant de la conversion des établissements à l'étranger (note 10)	(14 410)	-	(14 410)	(12 863)	2	(12 861)
Actifs financiers disponibles à la vente (note 10)	448	-	448	(1 479)	-	(1 479)
Couvertures de flux de trésorerie (note 10)	(6 784)	-	(6 784)	(36 484)	224	(36 260)
Régimes de retraite à prestations définies et autres avantages postérieurs à l'emploi (note 10)	(2 631)	-	(2 631)	(307)	-	(307)
Quote-part des autres éléments du résultat global tirés de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 10)	2 213	-	2 213	(53 218)	-	(53 218)
Économie (charge) d'impôt liée aux autres éléments du résultat global (note 10)	(1 906)	-	(1 906)	29 100	-	29 100
Total des autres éléments du résultat global pour la période	(23 070)	-	(23 070)	(75 251)	226	(75 025)
Total du résultat global pour la période	91 783 \$	(130) \$	91 653 \$	49 290 \$	3 236 \$	52 526 \$

NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

	2012			2011 ⁽¹⁾		
	Attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	Participations ne donnant pas le contrôle	Total	Attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Résultat net pour la période	214 476 \$	287 \$	214 763 \$	302 811 \$	8 405 \$	311 216 \$
Autres éléments du résultat global :						
Écarts de change découlant de la conversion des établissements à l'étranger (note 10)	(23 052)	-	(23 052)	(6 480)	38	(6 442)
Actifs financiers disponibles à la vente (note 10)	619	-	619	(437)	-	(437)
Couvertures de flux de trésorerie (note 10)	30 244	-	30 244	(42 115)	663	(41 452)
Régimes de retraite à prestations définies et autres avantages postérieurs à l'emploi (note 10)	(3 825)	-	(3 825)	(923)	-	(923)
Quote-part des autres éléments du résultat global tirés de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 10)	2 487	-	2 487	(56 653)	-	(56 653)
Économie (charge) d'impôt liée aux autres éléments du résultat global (note 10)	(7 606)	-	(7 606)	31 005	-	31 005
Total des autres éléments du résultat global pour la période	(1 133)	-	(1 133)	(75 603)	701	(74 902)
Total du résultat global pour la période	213 343 \$	287 \$	213 630 \$	227 208 \$	9 106 \$	236 314 \$

⁽¹⁾ Voir la note 14 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Groupe SNC-Lavalin inc.

TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
(NON AUDITÉ)

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)		TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	note	2012	2011 ⁽¹⁾	2012	2011 ⁽¹⁾
Activités opérationnelles					
Résultat net pour la période		114 723 \$	127 551 \$	214 763 \$	311 216 \$
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :					
Amortissement des immobilisations corporelles et des autres actifs non courants :					
Provenant des ICI		19 353	20 904	67 919	61 820
Provenant des autres activités		16 449	11 383	44 429	31 949
Charge d'impôt sur le résultat comptabilisée en résultat net		31 249	31 200	53 326	67 564
Impôt sur le résultat reçu (payé)		6 412	11 012	(16 987)	(8 114)
Charges financières nettes comptabilisées en résultat net	6	35 906	30 999	96 060	84 581
Intérêts payés :					
Provenant des ICI		(12 427)	(13 202)	(63 987)	(58 624)
Provenant des autres activités		(10 873)	(10 936)	(21 909)	(21 912)
Charge comptabilisée à l'égard des options sur actions	7A	2 121	3 806	10 270	13 230
Charge comptabilisée à l'égard des régimes dont le paiement en trésorerie est fondé sur le prix de l'action	7B	3 388	1 794	7 704	6 250
Bénéfice provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence		(20 848)	(23 896)	(55 543)	(80 663)
Dividendes et distributions reçus des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence		19 942	15 796	53 754	69 851
Autres		(8 411)	(792)	33 817	(29 879)
		196 984	205 619	423 616	447 269
Variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie	11	(200 642)	92 900	(200 092)	53 305
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles		(3 658)	298 519	223 524	500 574
Activités d'investissement					
Acquisition d'immobilisations corporelles :					
Provenant des ICI		(144 278)	(121 674)	(524 105)	(344 864)
Provenant des autres activités		(24 196)	(19 934)	(75 897)	(48 112)
Paievements au titre des ICI		(9 671)	(20 209)	(48 525)	(83 067)
Acquisition d'entreprises		(2 003)	(23 308)	(17 047)	(58 385)
Paievements au titre de participations dans une entité contrôlée conjointement	5	-	-	(40 255)	-
Augmentation des créances en vertu des accords de concession de services		(9 944)	(34 389)	(22 306)	(65 583)
Reprise des créances en vertu des accords de concession de services		971	61 023	21 832	70 079
Autres		19 214	(5 973)	14 533	(15 715)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		(169 907)	(164 464)	(691 770)	(545 647)
Activités de financement					
Remboursement de la dette sans recours provenant des ICI		(44 311)	(861)	(46 093)	(6 809)
Acquisition de la débenture d'une filiale lors de la transaction liée à AltaLink		-	(50 000)	-	(50 000)
Augmentation de la dette sans recours provenant des ICI		126 076	65 552	504 871	202 436
Produit de l'exercice d'options sur actions		137	2 553	5 738	15 479
Rachat d'actions		(332)	(5 489)	(6 874)	(36 077)
Dividendes payés aux actionnaires de SNC-Lavalin	9	(33 228)	(31 689)	(99 694)	(95 050)
Acquisition des participations ne donnant pas le contrôle d'AltaLink ⁽²⁾		-	(228 816)	-	(228 816)
Autres		1 575	6 356	(1 831)	9 594
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement		49 917	(242 394)	356 117	(189 243)
Diminution liée aux écarts de change découlant de la conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus dans des établissements à l'étranger		(4 121)	(2 426)	(5 270)	(135)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(127 769)	(110 765)	(117 399)	(234 451)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		1 241 419	1 111 399	1 231 049	1 235 085
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		1 113 650 \$	1 000 634 \$	1 113 650 \$	1 000 634 \$

⁽¹⁾ Voir la note 14 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

⁽²⁾ L'acquisition des participations ne donnant pas le contrôle d'AltaLink est classée dans les flux de trésorerie affectés aux **activités de financement** conformément aux IFRS, selon les lignes directrices applicables aux acquisitions des participations ne donnant pas le contrôle et, par conséquent, n'est pas incluse dans les **activités d'investissement**.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

NOTE	PAGE
1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	7
2. BASE D'ÉTABLISSEMENT	7
3. INFORMATIONS SECTORIELLES	9
4. INVESTISSEMENTS – CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE (« ICI »)	10
5. SNC-LAVALIN FAYEZ ENGINEERING (« SLFE »)	11
6. CHARGES FINANCIÈRES NETTES	12
7. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS	12
8. NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONS EN CIRCULATION	13
9. DIVIDENDES	13
10. AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES	13
11. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS DU FONDS DE ROULEMENT SANS EFFET DE TRÉSORERIE	15
12. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	15
13. PASSIFS ÉVENTUELS	16
14. CHIFFRES COMPARATIFS	17

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Le Groupe SNC-Lavalin inc. est une société constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* dont le siège social est situé au 455, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec), Canada H2Z 1Z3. Le Groupe SNC-Lavalin inc. est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto au Canada. Le terme « Société » ou le terme « SNC-Lavalin » désigne, selon le contexte, le Groupe SNC-Lavalin inc. et toutes ou certaines de ses filiales ou coentreprises, ou le Groupe SNC-Lavalin inc. ou l'une ou plusieurs de ses filiales ou coentreprises.

La Société fournit du savoir-faire dans les domaines de l'ingénierie, de la construction et de l'exploitation et entretien (« O&M ») par l'entremise de son réseau de bureaux dans tout le Canada et dans plus de 40 autres pays, et travaille actuellement sur des projets dans le monde entier. De plus, SNC-Lavalin investit de façon sélective dans des concessions d'infrastructure, investissements complémentaires à ses autres activités, qui sont désignés « ICI » dans ces états financiers.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

A) BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers de la Société sont présentés en **dollars canadiens**. Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Ces états financiers ont été établis conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »).

Les méthodes comptables des IFRS décrites dans les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées. Se référer à la note 2 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 pour une description complète des principales méthodes comptables de la Société.

La préparation d'états financiers conformes à l'IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations significatives sont présentés à la note 3 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 et sont demeurées inchangées pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2012.

Les états financiers de la Société ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de i) certains instruments financiers, instruments financiers dérivés et passif relatif aux accords de paiement en trésorerie fondé sur le prix de l'action, qui sont évalués à la juste valeur, et du ii) passif au titre des prestations définies, qui est évalué comme étant le montant total net de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies diminué de la juste valeur des actifs des régimes. Le coût historique représente généralement la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des actifs lors de la comptabilisation initiale.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés sont destinés à fournir une mise à jour des états financiers annuels de 2011. Par conséquent, ces états financiers n'incluent pas toute l'information à fournir dans un jeu d'états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2011.

Le 2 novembre 2012, le conseil d'administration a approuvé la publication de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT (SUITE)

B) NORMES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉES EN VUE D'ÊTRE APPLIQUÉES À UNE DATE ULTÉRIEURE

Les normes et les modifications aux normes existantes suivantes ont été publiées et sont applicables par la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, et l'application anticipée est permise :

- L'IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), remplace l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et le SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et énonce les principes permettant de déterminer qu'une entité en contrôle une autre.
- L'IFRS 11, *Partenariats* (« IFRS 11 »), remplace l'IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et le SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*, et impose une méthode unique pour la comptabilisation des participations dans des entités contrôlées conjointement.
- L'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (« IFRS 12 »), établit les obligations d'information exhaustives pour toutes les formes de participation dans d'autres entités, y compris dans des partenariats, des entreprises associées et des entités ad hoc.
- L'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, regroupe toutes les dispositions des IFRS concernant l'évaluation à la juste valeur et les informations à fournir à ce sujet.
- L'IAS 27, *États financiers individuels*, et l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, amendées et renommées par suite de la publication des nouvelles normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.
- Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, afin d'exiger que les entités regroupent les éléments compris dans les autres éléments du résultat global qui sont susceptibles d'être reclassés en résultat net.
- Modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, afin d'éliminer l'application de la méthode dite du « corridor » ayant pour effet de différer la comptabilisation des gains et des pertes, de simplifier la présentation des variations des actifs et des passifs découlant de régimes à prestations définies, et d'améliorer les informations à fournir pour les régimes à prestations définies.
- L'International Accounting Standards Board a publié une série de modifications aux IFRS comme suit :
 - Modifications à l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 »), relatives à l'application répétée de l'IFRS 1 et aux coûts d'emprunt.
 - Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, relatives à la clarification des exigences en matière d'information comparative.
 - Modifications à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, relatives au classement du matériel d'entretien.
 - Modifications à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, relatives à l'effet fiscal des distributions aux porteurs d'instruments de capitaux propres.
 - Modifications à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, relatives à l'information financière intermédiaire et informations sectorielles sur le total des actifs et le total des passifs.

La norme suivante a été publiée et est applicable par la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015, et l'application anticipée est permise :

- L'IFRS 9, *Instruments financiers*, porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers.

La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes et de ces modifications sur ses états financiers.

3. INFORMATIONS SECTORIELLES

Les produits et le résultat d'exploitation par secteur de la Société se présentent comme suit :

	TROISIÈME TRIMESTRE				NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE			
	2012		2011 ⁽¹⁾		2012		2011 ⁽¹⁾	
	PRODUITS	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	PRODUITS	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	PRODUITS	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	PRODUITS	RÉSULTAT D'EXPLOITATION
Services et Ensembles								
Infrastructures et environnement	536 824 \$	16 010 \$	537 761 \$	37 038 \$	1 464 882 \$	11 676 \$	1 425 303 \$	52 895 \$
Mines et métallurgie	401 413	35 272	255 730	29 794	1 044 635	63 524	666 538	46 266
Énergie	297 661	38 711	238 592	40 235	929 623	60 054	550 981	93 759
Hydrocarbures et produits chimiques	216 810	11 084	247 240	14 945	611 290	33 269	826 555	57 244
Autres secteurs	90 536	10 615	76 880	10 057	268 987	26 194	260 142	29 909
O&M	304 488	15 854	308 284	8 528	981 078	27 968	1 016 739	29 768
ICI	127 517	30 908	115 031	25 597	368 922	86 536	345 515	91 721
	<u>1 975 249 \$</u>	<u>158 454</u>	<u>1 779 518 \$</u>	166 194	<u>5 669 417 \$</u>	<u>309 221</u>	<u>5 091 773 \$</u>	401 562
Reprise des éléments inclus ci-dessus :								
Revenus d'intérêts imputés		(12 141)		(8 459)		(42 075)		(22 615)
Charges financières nettes liées aux ICI		30 001		25 605		81 920		68 921
Charge d'impôt sur le résultat liée aux ICI		5 339		3 347		14 269		7 007
Participations ne donnant pas le contrôle avant impôt sur le résultat		225		3 063		814		8 486
Résultat avant charges financières nettes et impôt sur le résultat		181 878		189 750		364 149		463 361
Charges financières nettes (note 6)		35 906		30 999		96 060		84 581
Résultat avant impôt sur le résultat		145 972		158 751		268 089		378 780
Charge d'impôt sur le résultat		31 249		31 200		53 326		67 564
Résultat net pour la période		114 723 \$		127 551 \$		214 763 \$		311 216 \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :								
Actionnaires de SNC-Lavalin		114 853 \$		124 541 \$		214 476 \$		302 811 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		(130)		3 010		287		8 405
Résultat net pour la période		114 723 \$		127 551 \$		214 763 \$		311 216 \$

⁽¹⁾ Voir la note 14 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

La Société présente également dans le tableau ci-dessous, sous la rubrique « Informations supplémentaires », ses dividendes provenant de l'Autoroute 407, séparément de son résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des autres ICI puisque cette information est importante pour évaluer la valeur des actions de la Société.

	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2012	2011 ⁽¹⁾	2012	2011 ⁽¹⁾
Informations supplémentaires :				
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI :				
Provenant de l'Autoroute 407	14 677 \$	13 839 \$	44 032 \$	59 968 \$
Provenant des autres ICI	16 231	11 758	42 504	31 753
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les ICI	83 945	98 944	127 940	211 090
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin pour la période	114 853 \$	124 541 \$	214 476 \$	302 811 \$

⁽¹⁾ Voir la note 14 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

4. INVESTISSEMENTS – CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE (« ICI »)

SNC-Lavalin fait des investissements dans des concessions d'infrastructure pour certaines infrastructures du secteur public, telles que les aéroports, les ponts, les bâtiments de services publics et culturels, l'énergie, les réseaux de transport en commun, les routes et l'eau.

Conformément aux IFRS, les investissements de SNC-Lavalin dans des concessions d'infrastructure sont comptabilisés comme suit :

Méthode de comptabilisation

TYPE D'INFLUENCE	MÉTHODE DE COMPTABILISATION
Influence non significative	Méthode du coût
Influence notable	Méthode de la mise en équivalence
Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Contrôle	Méthode de la consolidation intégrale

Modèle de comptabilisation

TYPE DE CONCESSION	MODÈLE DE COMPTABILISATION
ICI en vertu de l'IFRIC 12	Modèle comptable réservé aux actifs financiers lorsque le concessionnaire n'assume pas le risque de demande
	Modèle comptable réservé aux immobilisations incorporelles lorsque le concessionnaire assume le risque de demande
	Modèle mixte lorsque le concessionnaire et le concédant se répartissent le risque de demande
ICI en dehors du champ d'application de l'IFRIC 12	Modèle basé sur des faits et circonstances spécifiques, mais les actifs d'infrastructure sont habituellement comptabilisés comme immobilisations corporelles

Afin d'assurer au lecteur des états financiers une meilleure compréhension de la situation financière et des résultats d'exploitation de ses ICI, la Société présente dans ses états financiers certaines informations financières distinctes se rapportant spécifiquement au secteur ICI, de même que certaines informations supplémentaires ci-dessous.

A) AJOUTS D'ICI

PÉRIODE DE NEUF MOIS TERMINÉE LE 30 SEPTEMBRE 2012

407 EAST DEVELOPMENT GROUP GENERAL PARTNERSHIP

En mai 2012, la Société a annoncé que le 407 East Development Group General Partnership, détenu à 50 % par SNC-Lavalin, s'est vu octroyer un contrat par la Province de l'Ontario, au Canada, pour la conception, la construction, le financement et l'entretien de la phase un de la nouvelle autoroute 407 Est.

Le 407 East Development Group General Partnership a sous-traité la conception et la construction ainsi que l'exploitation et l'entretien à deux partenariats détenus à 50 % par SNC-Lavalin. Une fois la construction terminée, le 407 East Development Group General Partnership fera l'entretien et la remise en état de l'autoroute jusqu'en 2045. La Société s'est engagée à investir un montant de 15,9 millions \$ en capitaux propres dans cet ICI.

L'investissement de SNC-Lavalin dans le 407 East Development Group General Partnership est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

PIRAMAL ROADS INFRA PRIVATE LIMITED

En juin 2012, la Société a acquis d'India Infrastructure Fund l'équivalent de 10 % du capital social émis et payé de Piramal Roads Infra Private Limited, une entité dont les activités commerciales incluent des appels d'offres, la détention et l'acquisition d'infrastructures, de même que les investissements, le développement, la mise en place et l'exploitation d'infrastructures dans le secteur des routes en Inde, pour une contrepartie totale en espèces d'environ 10 millions \$.

L'investissement de SNC-Lavalin dans Piramal Roads Private Limited est comptabilisé selon la méthode du coût.

4. INVESTISSEMENTS – CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE (« ICI ») (SUITE)

B) VALEUR COMPTABLE NETTE DES ICI

L'état consolidé de la situation financière de la Société inclut les actifs et les passifs suivants provenant de ses ICI :

	30 SEPTEMBRE 2012	31 DÉCEMBRE 2011
Trésorerie et équivalents de trésorerie	122 040 \$	30 901 \$
Liquidités soumises à restrictions	2 429	2 365
Créances clients, autres actifs financiers courants et autres actifs courants	164 920	101 989
Immobilisations corporelles ⁽¹⁾	3 179 980	2 637 735
Goodwill	203 786	203 786
Actifs financiers non courants	364 387	366 869
Autres actifs non courants et actif d'impôt sur le résultat différé	167 845	115 038
Total de l'actif	4 205 387	3 458 683
Dettes fournisseurs, produits différés, autres passifs financiers courants et autres passifs courants	339 134	246 599
Dette à court terme sans recours et tranche courante de la dette à long terme sans recours ⁽¹⁾	612 722	327 381
Dette à long terme sans recours ⁽¹⁾	1 735 982	1 561 377
Autres passifs financiers non courants	105 878	113 958
Provisions et autres passifs non courants	564 165	487 510
Total du passif	3 357 881	2 736 825
Actif net provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale ⁽²⁾	847 506 \$	721 858 \$
Valeur comptable nette des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence ⁽³⁾	368 262 \$	350 246 \$
Valeur comptable nette des ICI comptabilisés selon la méthode du coût ⁽⁴⁾	319 627	293 241
Valeur comptable nette totale des ICI	1 535 395 \$	1 365 345 \$

⁽¹⁾ L'augmentation d'immobilisations corporelles et de la dette sans recours du 31 décembre 2011 au 30 septembre 2012 est principalement attribuable à AltaLink Holdings, L.P. (« AltaLink »), qui détient AltaLink, L.P., la société qui détient et exploite des lignes de transport d'électricité et des postes électriques dont l'exploitation est assujettie à des tarifs réglementés.

⁽²⁾ L'actif net provenant d'AltaLink totalisait 726,3 millions \$ au 30 septembre 2012 (31 décembre 2011 : 602,0 millions \$).

⁽³⁾ Inclut l'investissement de la Société dans l'Autoroute 407 dont la valeur comptable nette était de néant au 30 septembre 2012 (31 décembre 2011 : néant).

⁽⁴⁾ Représente principalement la valeur comptable nette de l'investissement de la Société dans Ambatovy.

5. SNC-LAVALIN FAYEZ ENGINEERING (« SLFE »)

En juin 2012, SNC-Lavalin International inc. and Zuhair Fayez Engineering Consultancies Company, aussi connue sous le nom SNC-Lavalin Fayez Engineering, entité de services-conseils en ingénierie contrôlée conjointement par SNC-Lavalin et ses partenaires en Arabie saoudite, a fait l'acquisition de la division industrielle de Zuhair Fayez Partnership. SNC-Lavalin détient une participation de 50 % dans SLFE. SNC-Lavalin recevra 35 % des distributions de SLFE pendant les premiers dix ans et 50 % des distributions par la suite. SLFE a été formée en partie à la suite du projet de Saudi Aramco portant sur les services d'ingénierie générale plus (« SIG+ »), qui vise à améliorer les capacités en ingénierie dans le Royaume de l'Arabie saoudite. SNC-Lavalin a investi 40,3 millions \$ dans SLFE en juin 2012.

L'investissement de SNC-Lavalin dans SLFE est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

6. CHARGES FINANCIÈRES NETTES

	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2012	2011	2012	2011
Produits d'intérêts :				
Provenant des ICI	(1 234) \$	(2 101) \$	(3 761) \$	(5 348) \$
Provenant des autres activités	(1 493)	(2 529)	(6 110)	(7 593)
Intérêts sur la dette :				
Avec recours	5 458	5 462	16 380	16 372
Sans recours provenant des ICI :				
AltaLink	28 084	19 142	76 023	58 216
Autre	1 920	1 970	5 795	6 000
Autre :				
Provenant des ICI	1 231	6 594	3 863	10 053
Provenant des autres activités	1 940	2 461	3 870	6 881
Charges financières nettes	35 906 \$	30 999 \$	96 060 \$	84 581 \$

7. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

A) RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

Le coût lié à la rémunération provenant des options sur actions constaté à titre de charge au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2012 était de 2,1 millions \$ (2011 : 3,8 millions \$) et 10,3 millions \$ (2011 : 13,2 millions \$), respectivement. Le tableau suivant présente les hypothèses moyennes pondérées utilisées pour déterminer la charge de rémunération au titre du régime d'options sur actions en appliquant le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes :

	TROISIÈME TRIMESTRE (*)		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2012	2011	2012	2011
Taux d'intérêt sans risque	–	1,48 %	1,61 %	2,15 %
Volatilité attendue du cours de l'action	–	34,71 %	33,62 %	34,78 %
Durée attendue de l'option	–	4 ans	4 ans	4 ans
Dividendes attendus	–	1,00 %	1,50 %	1,00 %

(*) Il n'y a aucun chiffre pour le troisième trimestre de 2012 puisqu'aucune option n'a été attribuée aux employés au cours de cette période.

Au cours du troisième trimestre de 2012, aucune option sur actions n'a été attribuée aux employés (troisième trimestre de 2011 : 5 000 options sur actions ayant une juste valeur moyenne pondérée de 13,87 \$ par option sur actions). Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2012, 1 173 900 options sur actions ont été attribuées aux employés (période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011 : 1 119 200 options sur actions) ayant une juste valeur moyenne pondérée de 9,39 \$ par option sur actions (période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011 : 15,04 \$ par option sur actions).

Au 30 septembre 2012, 5 454 652 options sur actions étaient en cours (31 décembre 2011 : 5 357 515 options sur actions), alors que 96 000 options sur actions étaient disponibles pour attributions futures (31 décembre 2011 : 1 188 300 options sur actions) en vertu du Régime d'options sur actions de 2011 de la Société.

B) RÉGIMES DONT LE PAIEMENT EN TRÉSORERIE EST FONDÉ SUR LE PRIX DE L'ACTION

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'unités d'actions attribuées et la juste valeur moyenne pondérée par unité d'actions attribuée pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2012 et 2011 :

	NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE		2012		2011	
	NOMBRE D'UNITÉS D'ACTIONS ATTRIBUÉES	JUSTE VALEUR MOYENNE PONDÉRÉE PAR UNITÉ D'ACTIONS (EN DOLLARS)	NOMBRE D'UNITÉS D'ACTIONS ATTRIBUÉES	JUSTE VALEUR MOYENNE PONDÉRÉE PAR UNITÉ D'ACTIONS (EN DOLLARS)		
Régime d'unités de participation en actions de 2009	44 120	37,04 \$	35 734	55,00 \$		
Régime d'unités d'actions différées de 2009	46 820	37,04 \$	36 516	54,98 \$		
Régime d'unités d'actions restreintes	418 177	37,16 \$	91 678	55,07 \$		
Régime d'unités d'actions différées	28 065	41,47 \$	17 114	56,54 \$		

La charge de rémunération constatée au cours du troisième trimestre et pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2012 pour les régimes dont le paiement en trésorerie est fondé sur le prix de l'action était de 3,4 millions \$ (2011 : 1,8 million \$) et de 7,7 millions \$ (2011 : 6,3 millions \$), respectivement.

8. NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONS EN CIRCULATION

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation aux troisièmes trimestres et au cours des périodes de neuf mois terminés les 30 septembre 2012 et 2011 utilisé dans le calcul du résultat de base et dilué par action se présente comme suit :

(EN MILLIERS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2012	2011	2012	2011
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base	151 035	150 889	151 061	150 888
Effet dilutif des options sur actions	140	911	270	1 139
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué	151 175	151 800	151 331	152 027

Au cours du troisième trimestre et pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2012, 3 106 498 options sur actions en cours (troisième trimestre de 2011 : 2 206 450 options sur actions en cours) et 3 106 498 options sur actions en cours (période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011 : 2 206 450 options sur actions en cours), respectivement, ont été exclues du calcul du résultat dilué par action étant donné qu'elles étaient antidilutives, car leur prix d'exercice excédait le prix moyen pondéré des actions ordinaires de la Société au cours des périodes.

9. DIVIDENDES

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2012, SNC-Lavalin a constaté à titre de distributions à ses actionnaires des dividendes de 99,7 millions \$ ou de 0,66 \$ par action (95,1 millions \$ ou 0,63 \$ par action pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011).

NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	2012	2011
Dividendes à payer au début de la période	- \$	- \$
Dividendes déclarés au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre	99 694	95 050
Dividendes payés au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre	(99 694)	(95 050)
Dividendes à payer à la fin de la période	- \$	- \$

10. AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES

Les éléments suivants, net de l'impôt sur le résultat, font partie des autres composantes des capitaux propres de la Société au 30 septembre 2012 et au 31 décembre 2011 :

	30 SEPTEMBRE 2012	31 DÉCEMBRE 2011
Écarts de change découlant de la conversion des établissements à l'étranger	(56 080) \$	(33 028) \$
Actifs financiers disponibles à la vente	2 079	1 538
Couvertures de flux de trésorerie	(884)	(24 375)
Quote-part des autres éléments du résultat global tirés de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(59 183)	(59 948)
Autres composantes des capitaux propres	(114 068) \$	(115 813) \$

- La composante écarts de change découlant de la conversion des établissements à l'étranger représente les écarts de change qui ont trait à la conversion des établissements à l'étranger de la Société de leurs monnaies fonctionnelles aux dollars canadiens. À la cession d'un établissement à l'étranger, les écarts de change cumulés sont reclassés en résultat net à titre de gain ou de perte à la cession.
- La composante actifs financiers disponibles à la vente découle de la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente. Lorsqu'un actif financier réévalué est vendu, la portion de la composante liée à l'actif financier en question, qui est effectivement réalisée, est comptabilisée en résultat net. Lorsqu'un actif financier réévalué subit une perte de valeur, la portion de la composante liée à l'actif financier en question est comptabilisée en résultat net.
- La composante couvertures de flux de trésorerie représente les gains et les pertes de couverture comptabilisés à l'égard de la partie efficace des couvertures des flux de trésorerie. Le cumul du gain ou de la perte différé sur la couverture est comptabilisé dans le résultat net lorsque l'élément couvert a une incidence sur le résultat net ou est inclus à titre d'ajustement de base apporté à l'élément non financier couvert, conformément à la méthode comptable applicable.
- La composante quote-part des autres éléments du résultat global tirés de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence représente la quote-part de la Société des autres éléments du résultat global liés aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

10. AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES (SUITE)

Le tableau suivant présente la variation de chaque élément des autres composantes des capitaux propres pour les troisièmes trimestres et les périodes de neuf mois terminés les 30 septembre 2012 et 2011 :

	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2012	2011	2012	2011
Écarts de change découlant de la conversion des établissements à l'étranger :				
Solde au début de la période	(41 670) \$	(14 694) \$	(33 028) \$	(21 077) \$
Pertes de la période courante	(14 410)	(12 863)	(23 052)	(6 480)
Solde à la fin de la période	(56 080)	(27 557)	(56 080)	(27 557)
Actifs financiers disponibles à la vente :				
Solde au début de la période	1 670	2 185	1 538	1 317
Gains (pertes) de la période courante	448	(331)	704	746
Économie (charge) d'impôt liée aux gains (pertes) de la période courante	(39)	94	(89)	(85)
Reclassement en résultat net	-	(1 148)	(85)	(1 183)
Charge d'impôt liée aux montants reclassés en résultat net	-	155	11	160
Solde à la fin de la période	2 079	955	2 079	955
Couvertures de flux de trésorerie :				
Solde au début de la période	7 219	(20 887)	(24 375)	(15 920)
Gains (pertes) de la période courante	11 596	(28 771)	5 065	(37 674)
Économie (charge) d'impôt liée aux gains (pertes) de la période courante	(2 695)	6 855	(597)	8 513
Reclassement en résultat net	(18 380)	(7 713)	25 179	(4 441)
(Économie) charge d'impôt relative aux montants reclassés en résultat net	1 376	3 303	(6 156)	2 309
Solde à la fin de la période avant l'acquisition des participations ne donnant pas le contrôle d'AltaLink	(884)	(47 213)	(884)	(47 213)
Portion des couvertures de flux de trésorerie attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle d'AltaLink allouée aux capitaux propres attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin	-	(3 690)	-	(3 690)
Économie d'impôt liée à la portion allouée à des couvertures de flux de trésorerie d'AltaLink	-	922	-	922
Solde à la fin de la période après l'acquisition des participations ne donnant pas le contrôle d'AltaLink	(884)	(49 981)	(884)	(49 981)
Quote-part des autres éléments du résultat global tirés de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence :				
Solde au début de la période	(60 188)	(33 979)	(59 948)	(31 800)
Quote-part de la période courante	830	(54 059)	(4 769)	(61 640)
Économie (charge) d'impôt liée à la quote-part de la période courante	(1 082)	18 606	123	21 072
Reclassement en résultat net	1 383	841	7 256	4 987
(Économie) charge d'impôt liée aux montants reclassés en résultat net	(126)	9	(1 845)	(1 201)
Solde à la fin de la période	(59 183)	(68 582)	(59 183)	(68 582)
Autres composantes des capitaux propres	(114 068) \$	(145 165) \$	(114 068) \$	(145 165) \$

Les tableaux suivants présentent la variation des gains (pertes) actuariels constatés dans les autres éléments du résultat global liés aux régimes de retraite à prestations définies et autres avantages postérieurs à l'emploi pour les troisièmes trimestres et les périodes de neuf mois terminés les 30 septembre 2012 et 2011 :

	TROISIÈME TRIMESTRE			2011		
	AVANT IMPÔT	ÉCONOMIE D'IMPÔT	MONTANT NET	AVANT IMPÔT	ÉCONOMIE D'IMPÔT	MONTANT NET
Montant cumulé au début de la période	(18 669) \$	4 932 \$	(13 737) \$	(2 058) \$	518 \$	(1 540) \$
Constaté au cours de la période	(2 631)	660	(1 971)	(307)	78	(229)
Montant cumulé à la fin de la période	(21 300) \$	5 592 \$	(15 708) \$	(2 365) \$	596 \$	(1 769) \$

	NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE			2011		
	AVANT IMPÔT	ÉCONOMIE D'IMPÔT	MONTANT NET	AVANT IMPÔT	ÉCONOMIE D'IMPÔT	MONTANT NET
Montant cumulé au début de la période	(17 475) \$	4 645 \$	(12 830) \$	(1 442) \$	359 \$	(1 083) \$
Constaté au cours de la période	(3 825)	947	(2 878)	(923)	237	(686)
Montant cumulé à la fin de la période	(21 300) \$	5 592 \$	(15 708) \$	(2 365) \$	596 \$	(1 769) \$

11. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS DU FONDS DE ROULEMENT SANS EFFET DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente les éléments inclus dans la variation nette du fonds de roulement sans effet de trésorerie liés aux activités opérationnelles et présentés aux tableaux des flux de trésorerie :

	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2012	2011 ⁽¹⁾	2012	2011 ⁽¹⁾
Diminution (augmentation) des créances clients	(74 161) \$	163 936 \$	(80 535) \$	(30 764) \$
Diminution (augmentation) des contrats en cours	(99 633)	(111 796)	(185 597)	82 591
Diminution (augmentation) des autres actifs financiers courants	(45 720)	23 964	(58 904)	(63 296)
Diminution (augmentation) des autres actifs courants	18 069	22 378	(26 434)	2 693
Augmentation des dettes fournisseurs	77 461	75 430	112 098	109 141
Augmentation (diminution) des acomptes reçus sur contrats	(15 838)	(19 233)	21 424	(78 225)
Augmentation (diminution) des produits différés	(35 855)	(17 257)	51 950	49 298
Augmentation (diminution) des autres passifs financiers courants	12 092	(3 695)	23 171	15 136
Diminution des autres passifs courants	(37 057)	(40 827)	(57 265)	(33 269)
Variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie	(200 642) \$	92 900 \$	(200 092) \$	53 305 \$

⁽¹⁾ Voir la note 14 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

12. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal des affaires, SNC-Lavalin conclut des transactions avec certains de ses ICI. Les participations dans lesquelles SNC-Lavalin a une influence notable ou un contrôle conjoint, qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, sont considérées comme des parties liées, conformément aux IFRS.

Conformément aux IFRS, les profits intra-groupe tirés de produits provenant d'ICI comptabilisés selon les méthodes de la mise en équivalence ou de la consolidation intégrale sont éliminés dans la période où ils sont générés, à l'exception des profits réputés avoir été réalisés par l'ICI. Les profits découlant des transactions avec des ICI comptabilisés selon la méthode du coût ne sont pas éliminés, conformément aux IFRS.

Le traitement comptable des profits intra-groupe est présenté ci-dessous :

ICI	MÉTHODE DE COMPTABILISATION	TRAITEMENT COMPTABLE DES PROFITS INTRA-GROUPE
AltaLink	Méthode de la consolidation intégrale	Pas d'élimination à la consolidation dans la période où ils sont générés, puisque les transactions sont considérées comme ayant été réalisées par AltaLink en vertu de l'application de la loi par un organisme gouvernemental de réglementation indépendant.
ICI comptabilisés en vertu de l'IFRIC 12	Méthode de la consolidation intégrale	Pas d'élimination à la consolidation dans la période où ils sont générés, puisque les transactions sont considérées comme ayant été réalisées par l'ICI en vertu de l'entente conclue avec son client.
	Méthode de la mise en équivalence	Pas d'élimination à la consolidation dans la période où ils sont générés, puisque les transactions sont considérées comme ayant été réalisées par l'ICI en vertu de l'entente conclue avec son client.
Autres	Méthode de la mise en équivalence	Élimination dans la période où ils sont générés, comme réduction de l'actif sous-jacent et, par la suite, constatation sur la période d'amortissement de l'actif correspondant.
	Méthode du coût	Pas d'élimination, conformément aux IFRS.

Pour le troisième trimestre et les premiers neuf mois de 2012, SNC-Lavalin a constaté des produits de 184,5 millions \$ (troisième trimestre de 2011 : 147,1 millions \$) et 542,5 millions \$ (premiers neuf mois de 2011 : 404,9 millions \$), respectivement, tirés des contrats avec des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. SNC-Lavalin a aussi constaté sa quote-part du résultat net provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence de 20,8 millions \$ pour le troisième trimestre de 2012 (troisième trimestre de 2011 : 23,9 millions \$) et de 55,5 millions \$ pour les premiers neuf mois de 2012 (premiers neuf mois de 2011 : 80,7 millions \$). Pour le troisième trimestre et les premiers neuf mois de 2012, les produits intra-groupe découlant des transactions avec AltaLink d'un montant de 191,9 millions \$ (troisième trimestre de 2011 : 101,1 millions \$) et de 509,6 millions \$ (premiers neuf mois de 2011 : 213,6 millions \$), respectivement, ont été éliminés à la consolidation alors que les profits sur ces transactions n'ont pas été éliminés.

12. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (SUITE)

Les créances clients de SNC-Lavalin provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence s'élevaient à 20,3 millions \$ au 30 septembre 2012 (31 décembre 2011 : 43,7 millions \$). Les autres actifs financiers courants de SNC-Lavalin à recevoir d'ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence s'élevaient à 147,3 millions \$ au 30 septembre 2012 (31 décembre 2011 : 83,0 millions \$). L'engagement de SNC-Lavalin restant à investir dans ces ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence était de 141,5 millions \$ au 30 septembre 2012 (31 décembre 2011 : 129,0 millions \$).

Toutes ces transactions entre parties liées sont évaluées à la juste valeur.

13. PASSIFS ÉVENTUELS

A) ENQUÊTE AU BANGLADESH

Comme il a déjà été annoncé en septembre 2011, la Gendarmerie Royale du Canada (« GRC ») mène une enquête sur la participation de la Société à des projets au Bangladesh et dans certains pays d'Afrique. On croit savoir que l'enquête est en cours et vise principalement une soumission infructueuse présentée par une filiale en vue de superviser, pour le compte du gouvernement bangladais, l'entrepreneur chargé d'un projet. À la suite de l'enquête, des accusations ont été portées contre deux anciens employés d'une filiale de la Société en vertu de la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers* (Canada) relativement au projet bangladais. La Banque mondiale effectue également une enquête sur ce projet au Bangladesh; en mars 2012, elle a suspendu temporairement le droit de la filiale de la Société de présenter des soumissions à l'égard de nouveaux projets que la Banque mondiale parraine dans l'attente des conclusions de son enquête et de sa décision définitive. La filiale a le droit de contester les allégations énoncées dans le rapport confidentiel de la Banque mondiale avant la prise d'une décision définitive. La Société communique avec la Banque mondiale et entend fournir une réponse exhaustive relativement à ces allégations concernant ce projet et tout autre projet financé par la Banque mondiale à l'égard duquel celle-ci mène ou peut mener une enquête. En raison de la nature de ces enquêtes, y compris la possibilité que leur portée soit élargie, il n'est pas possible de prédire leur issue respective avec certitude ou les pertes éventuelles, le cas échéant, qui seraient occasionnées à la Société relativement à celles-ci.

B) EXAMEN INDÉPENDANT ET AUTRES QUESTIONS

En février 2012, le conseil d'administration a amorcé, sous la direction de son comité d'audit, l'examen indépendant des faits et circonstances se rapportant à certains paiements qui étaient documentés (en vertu de certaines conventions présumées être des conventions d'agence, « contrats de représentation ») à l'égard de projets de construction auxquels ils ne se rapportaient pas et à certains autres contrats. La haute direction et le conseil d'administration de la Société ont dû consacrer beaucoup de temps à l'examen indépendant et à des questions connexes, ce qui les a éloignés de la gestion quotidienne des activités de la Société, et des dépenses considérables ont été occasionnées relativement à cet examen indépendant, notamment des honoraires importants d'avocats et d'autres conseillers. En l'absence de preuves directes et concluantes, l'utilisation et l'objet des paiements ou la nature des mesures prises ou des services rendus aux termes de ces contrats de représentation ne pouvaient être établis avec certitude par l'examen indépendant. Toutefois, l'absence de conclusions définitives de l'examen indépendant n'exclut pas la possibilité que, si des faits additionnels nuisibles pour la Société venaient à être connus, y compris des questions au-delà de la portée des contrats de représentation ayant fait l'objet de l'examen indépendant, des sanctions pourraient être imposées à la Société relativement à de possibles violations de la loi ou de contrats. Les conséquences de telles sanctions ou autres mesures, qu'elles soient réelles ou alléguées, pourraient nuire à nos activités et au cours du marché de nos valeurs mobilières cotées en bourse. De plus, l'examen indépendant et toute mauvaise presse associée à l'examen indépendant pourraient nuire à notre réputation et à notre capacité de faire des affaires. La Société croit savoir que des enquêtes par diverses autorités sont en cours au sujet des questions mentionnées ci-dessus et d'autres questions. En raison de la nature de ces enquêtes, y compris la possibilité que d'autres enquêtes portant sur la Société pourraient être lancées par ces autorités ou d'autres autorités, ou que leur portée soit élargie, il n'est pas possible de prédire leur issue respective avec certitude ou les pertes éventuelles, le cas échéant, qui seraient occasionnées à la Société relativement à celles-ci.

C) RECOURS COLLECTIFS

Le 1^{er} mars 2012, une « requête pour autorisation d'exercer un recours collectif et de se voir attribuer le statut de représentant » (la « Requête québécoise ») a été déposée devant la Cour supérieure du Québec, au nom des personnes qui ont acquis des valeurs mobilières de SNC-Lavalin entre le 13 mars 2009 et le 28 février 2012 inclusivement sur le marché primaire ou secondaire. Les réclamations mises de l'avant par la Requête québécoise se fondent sur la responsabilité légale prévue à la Loi sur les valeurs mobilières et sur la responsabilité civile pour négligence découlant de fausses représentations.

Le 9 mai 2012, deux recours collectifs ont été intentés devant la Cour supérieure de l'Ontario au nom de toutes les personnes qui ont acquis des valeurs mobilières de SNC-Lavalin au cours de différentes périodes. Ces deux recours ont été regroupés en un seul (le « Recours ontarien ») le 29 juin 2012. Le Recours ontarien recherche une condamnation à des dommages-intérêts pour le compte de toutes les personnes qui ont acquis des valeurs mobilières de SNC-Lavalin au cours de la période allant du 6 novembre 2009 au 27 février 2012 (la « période visée par le recours collectif »). Les réclamations mises de l'avant par le Recours ontarien se fondent, entre autres, sur la responsabilité légale prévue à la Loi sur les valeurs mobilières et la common law découlant de déclarations inexactes.

13. PASSIFS ÉVENTUELS (SUITE)

La Requête québécoise et le Recours ontarien (collectivement, les « Recours ») allèguent que certains documents émis par SNC-Lavalin contenaient des fausses représentations ou des déclarations inexactes concernant, entre autres, les pratiques de gouvernance, la suffisance des contrôles et des procédures et le bénéfice net déclaré pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 de SNC-Lavalin, ainsi que le respect de son code d'éthique.

Dans le cadre de chacun des Recours, on réclame des dommages-intérêts fondés sur la baisse de la valeur marchande des valeurs mobilières achetées par les membres des groupes proposés lorsque SNC-Lavalin a émis un communiqué de presse daté du 28 février 2012 ainsi que d'autres dommages-intérêts généraux et des frais. Dans le cadre du Recours ontarien, on réclame également des dommages-intérêts additionnels en raison d'une autre baisse du cours des actions qui serait survenue le 25 juin 2012.

Le 19 septembre 2012, le juge saisi du Recours ontarien a accepté que les demandereses limitent leurs réclamations à celles fondées sur la responsabilité légale prévue à la Loi sur les valeurs mobilières découlant de déclarations inexactes, conformément à une entente conclue entre les parties. Le juge a autorisé les demandereses à aller de l'avant avec les réclamations fondées sur la responsabilité légale et a certifié un recours collectif regroupant les actionnaires ayant acheté des actions de SNC-Lavalin au cours de la période visée par le recours collectif, à l'exclusion des résidents du Québec. Les parties ont convenu que la même demande sera présentée au juge saisi de la Requête québécoise et visera les résidents du Québec.

En raison des incertitudes inhérentes liées aux litiges, il n'est pas possible de prédire l'issue de ces poursuites ou de déterminer le montant de toute perte éventuelle, le cas échéant, et SNC-Lavalin pourrait, dans l'avenir, être visée par d'autres recours collectifs ou litiges.

D) AUTRE

La Société est partie à d'autres réclamations et litiges survenant dans le cours normal des activités. La Société ne s'attend pas à ce que le règlement de ces questions ait une incidence défavorable importante sur sa situation financière ou ses résultats d'exploitation.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Tel que présenté dans la note 35.2 E. des états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2011, la Société a corrigé ses chiffres comparatifs de 2010 se rapportant à des paiements qui ont été effectués en vertu de ce qu'on présume être un contrat d'agence et qui ont été facturés et documentés au titre d'un projet de construction auquel ils ne se rapportaient pas. Étant donné que ces paiements ont été documentés au titre d'un projet de construction auquel ils ne se rapportaient pas, et qu'il n'existe aucune preuve directe ni concluante quant à l'utilisation et à l'objet de ces paiements ou quant à la nature des services fournis relativement à ces paiements, la Société a déterminé qu'ils doivent être comptabilisés au titre des charges de la période (c.-à-d. ne générant pas de produits) aux fins comptables.

Alors que les chiffres de 2011 inclus dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2011 reflétaient l'ajustement pour les paiements effectués en 2010 susmentionnés et d'autres paiements similaires effectués en 2011 en vertu de contrats d'agence présumés qui doivent aussi être comptabilisés au titre des charges de la période, les chiffres des états financiers trimestriels intermédiaires résumés pour les premier, deuxième et troisième trimestres de 2011 ont été publiés avant la correction se rapportant à ces paiements. Le tableau suivant présente l'incidence des ajustements apportés aux chiffres comparatifs pour les premier, deuxième et troisième trimestres de 2011 qui ont été reflétés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les premier, deuxième et troisième trimestres de 2012 :

	TROIS MOIS TERMINÉS LE		
	31 MARS 2011	30 JUIN 2011	30 SEPTEMBRE 2011
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LE RÉSULTAT PAR ACTION)			
Résultat net, tel que publié dans les états financiers consolidés trimestriels	76 626 \$	103 388 \$	128 630 \$
Résultat net ajusté	78 819	104 846	127 551
Augmentation (diminution) du résultat net	2 193 \$	1 458 \$	(1 079) \$
Résultat par action de base, tel que publié dans les états financiers consolidés trimestriels	0,49 \$	0,67 \$	0,83 \$
Résultat par action de base ajusté	0,50	0,68	0,83
Augmentation du résultat par action de base	0,01 \$	0,01 \$	- \$
Résultat par action dilué, tel que publié dans les états financiers consolidés trimestriels	0,49 \$	0,66 \$	0,83 \$
Résultat par action dilué ajusté	0,50	0,67	0,82
Augmentation (diminution) du résultat par action dilué	0,01 \$	0,01 \$	(0,01) \$

De plus, les paiements de 2010 comptabilisés au titre des charges de la période ont donné lieu à une réduction du solde d'ouverture des résultats non distribués de 17,9 millions \$ au 1^{er} janvier 2011.



SNC • LAVALIN

www.snclavalin.com

SNC-LAVALIN

455, boul. René-Lévesque Ouest

Montréal (Québec)

Canada H2Z 1Z3

Tél. : 514-393-1000

Télécopieur : 514-866-0795